

# **Journées d'études**

## **L'accompagnement de la vulnérabilité au grand âge**

*Politiques publiques, configurations d'aide et dynamiques d'échanges*

**Lille, les 2 et 3 mars 2005**

---

### **La définition de l'autre dans la relation de services**

Simone Pennec

Université de Bretagne Occidentale – ARS

Dans cet exposé, nous souhaitons réfléchir aux usages terminologiques adoptés par les chercheurs à la suite des catégories établies par l'action sociale. Dans l'étude de la production de santé concernant les personnes les plus âgées en situation de handicap, plusieurs termes ont fait l'objet de travaux en ce sens, tout particulièrement l'expression « personnes âgées dépendantes ». Cette perspective d'analyse critique peut être étendue aux termes « aidant » et « aidé » fréquemment usités. Il peut être fait de même pour l'aide informelle opposée à l'aide formelle, et pour la notion « d'aidant principal ». Une certaine globalisation de « l'aide familiale » se fait ainsi au détriment de l'analyse des processus spécifiques aux divers places et rôles. Idem pour l'aide de l'entourage sans distinction des statuts particuliers de l'amitié, du voisinage, des relations de proximité, etc. Par ailleurs, la généralisation des termes aidants/aidés est telle qu'il peut s'agir aussi bien de relations de services entre membres de la parenté que de relations de services professionnels. Aujourd'hui, nous voyons se développer l'usage de nouvelles appellations telles que celles de personnes fragiles et de personnes vulnérables. Quel est le statut d'autrui introduit par ces désignations ? Qu'induisent les différents termes d'adresse utilisés dans les catégorisations administratives et gestionnaires, au plan des relations interpersonnelles, des places familiales et des rôles attendus, des pratiques professionnelles et des usages plus collectifs.